

Date : 20 novembre 2023

Service communication

Jérôme Chaussoneaux / tél. 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE

Elus : Jean-Michel Prieur, président de Parthenay-Gâtine / Alexandre Martin, vice-président en charge de la jeunesse et de la citoyenneté / Chantal Cornuault-Paradis, vice-présidente en charge de la petite enfance

Services : Isabelle Soto, directrice du service jeunesse, Claire Girard, directrice du service petite enfance

Le pôle enfance-jeunesse : phase de démolition

Dans le cadre de sa politique d'attractivité du territoire et désireuse d'accompagner au mieux les familles, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine va construire un pôle enfance jeunesse sur le site Maurice-Caillon à Parthenay, aujourd'hui vétuste et énergivore. La démolition du bâtiment actuel débutera en février.

Futur Pôle enfance : offrir des équipements de qualité aux familles du territoire

Parthenay-Gâtine souhaite déconstruire et reconstruire un établissement comprenant :

- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) de 28 places, crèche pour les moins de 3 ans, géré par l'association Relais des petits
- Le Relais petite enfance
- Le Relais des parents
- Un accueil de loisirs sans hébergement pour les 3-17 ans

Avec ce pôle enfance, Parthenay-Gâtine souhaite consolider les services en direction de la petite enfance et de l'enfance au sein d'un équipement. Le site pourra accueillir de nouveaux effectifs.

Ce projet offrira tout le confort nécessaire et les fonctionnalités pour accueillir dans les meilleures conditions possibles :

- les familles, à la fois pour l'accueil des enfants mais aussi pour le soutien à la parentalité.
- Les agents et le personnel

Des équipements actuels vétustes et énergivores

- **Maurice-Caillon**

Le site Maurice-Caillon accueille actuellement l'accueil de loisirs, la ludothèque et le relais petite enfance.

Aujourd'hui, l'accueil de loisirs rencontre de nombreuses problématiques :

- Locaux peu adaptés à la mise en place d'activités (dimension, forme)
- Bâtiment énergivore et vétuste
- Peu de lumière naturelle (éclairage exclusivement par les fenêtres de toit)

- **Multi-accueil « Le relais des petits »**

Le bâtiment n'est aujourd'hui plus en adéquation avec les attentes en termes de confort et de fonctionnalité :

- Locaux exigus
- Accessibilité non conforme
- Inconfort thermique important
- Locaux ne respectant pas le code du travail
- Chauffage au gaz de ville

Le futur pôle enfance : les enjeux forts du projet

- **Enjeu environnemental :**

- Le futur équipement doit permettre d'améliorer la performance énergétique et le confort des constructions, tout en diminuant l'impact carbone.
- Le site actuel présente des qualités paysagères intéressantes. La Communauté de communes souhaite préserver au maximum ses composantes.

- **Mutualisation et optimisation des espaces**

- La mutualisation de l'équipement sera facilitée par des solutions d'aménagement simples, intuitives et accessibles à tous.
- Les bâtiments seront évolutifs.

- **Réduction des coûts de fonctionnement :**

- Les travaux d'amélioration énergétique et d'optimisation de bâtiment conduiront à une réduction des coûts de fonctionnement de service (dans sa globalité).

Trois nouveaux espaces et rénovation des extérieurs

Le projet comprend :

- La construction d'un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) de **28 places**, crèche pour les moins de 3 ans, avec un jardin clôturé

- La construction d'un point info famille avec le Relais petite enfance et un relais parents, avec un jardin clôturé
- La reconstruction d'un accueil de loisirs de 3 à 17 ans d'une capacité pour 180 enfants avec espaces extérieurs de jeu
- Création de paysages, d'espaces de jeux et clôture du site
- Rénovation des extérieurs avec mise en accessibilité du site
- Amélioration des conditions d'accès, de stationnement

Le projet est présenté lors de la réunion publique du 20 novembre. Le projet a été réalisé par la SAS TRIADE.

Déménagement des services

Les occupants actuels de Maurice-Caillon déménageront en janvier.

L'accueil de loisirs assurera l'accueil des enfants pendant les vacances de fin d'année, jusqu'au 5 janvier 2024. Puis le service déménagera sur le site de Montgazon, 1 rue de Mélusine à Parthenay. L'accueil sera assuré à partir du mercredi 24 janvier. Les enfants déjeuneront au restaurant scolaire de la Mara, une navette en bus sera organisée.

La ludothèque fermera ses portes le 22 décembre 2023. Elle rouvrira, avec un service adapté, le mercredi 21 février 2024 au sein du Palais des congrès à Parthenay via la mise en place d'un click and collect. L'équipe de la ludothèque profite du déménagement pour réaliser un désherbage. Les usagers pourront acquérir des jeux lors du « Vide ta ludo » le samedi 3 février 2024 à Maurice Caillon.

Concernant le Relais petite enfance, les permanences seront assurées à l'espace 66. Les rdvs se prennent au 05 49 95 76 10 le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30. Les matinées d'éveil seront organisées sur le site de Montgazon.

Les permanences du Relais des parents seront assurées ???

Le calendrier prévisionnel

Le projet comprend trois étapes majeures :

- La déconstruction,
- La reconstruction,
- Et le réaménagement

Le calendrier prévisionnel s'établit comme suit :

- **2024**
 - Janvier 2024 : déménagement des services
 - 3 février 2024 : vide ta ludo
 - Février-mai : déconstruction
 - A partir de juin 2024 : construction
 - Septembre 2025 : ouverture du pôle

Le coût prévisionnel

Le montant du projet s'élève à 4 553 161 € HT (travaux + honoraires + Frais divers).

Il sera subventionné par

- l'Europe -
- l'Etat -
- la CAF - 1 038 000 euros.

Parthenay-Gâtine a également sollicité la MSA et le Conseil départemental des Deux-Sèvres.